

MODALITES D'INSCRIPTION

INSCRIPTION :

La fiche d'inscription, vous pouvez, soit :

- L'envoyer par mail à l'adresse peri@asso-recreamomes.fr
- La déposer dans la boîte aux lettres (4 rue Françoise Dolto)
- La donner en main propre à la Maison de l'Enfance de 7h à 12h et de 13h30 à 19h.

Au plus tard **le dimanche 23 janvier 2022.**

Pour les nouvelles familles utilisatrices du service, merci de remplir également la fiche famille.

VALIDATION DES INSCRIPTIONS :

Notre capacité d'accueil étant limitée, nous validerons les fiches d'inscription de vos enfants par ordre chronologique de retour.

Un mail vous sera envoyé en confirmation d'inscription.

Le nombre de places est limité.

CHANGEMENT DE PLANNING :

Pour tout changement (jour, horaire, repas), 2 possibilités pour prévenir :

- Par mail : au plus tard **le dimanche 23 janvier** à l'adresse suivante : peri@asso-recreamomes.fr
- Ou par écrit : dans la boîte aux lettres ou à l'accueil de la périscolaire : au plus tard **le dimanche 23 janvier**

MODALITES DE PAIEMENT :

La facture vous sera transmise en début de mois. Vous pouvez la régler :

- Par prélèvement (joindre un RIB à la première demande)
- Par chèque, CESU et/ou chèques vacances (par courrier ou à déposer dans la boîte aux lettres « Secrétariat » de la Maison de l'Enfance)
- En espèces (se rapprocher du secrétariat)

REMBOURSEMENTS :

Les heures d'absence et/ou repas seront remboursées uniquement sur présentation d'un certificat médical ou d'une ordonnance.

VIGILANCE lors des inscriptions (HORAIRE) :

Nous vous demandons d'être vigilant sur le respect des horaires que vous indiquez sur votre formulaire. Les effectifs d'encadrement sont fixés en fonction de vos inscriptions, par conséquent si vous emmenez votre enfant plus tôt ou si vous venez le rechercher plus tard, nous pourrions être dans l'incapacité de l'accueillir par manque d'animateurs.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'équipe de direction. Emilie ou Elodie seront à votre écoute.